

Recueil de corpus oral en langue maternelle dans une interaction exolingue : Lorsque la langue amazighe supplante le français en classe de français langue étrangère.

Nadia Tabellout

Enseignante au département de français
Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
tab-nad@hotmail.com

Agzul

Amagrad-agi d ayen i d-nugem ney i d-newwi seg tsestant i nexdem deg usuddu n tutmlayt d yedles amaziɣ. Tasleɣ-agi tella-d ɣef udiwenni i d-yellan di tzeqqa n usuddu-agi ger inelmaden d iselmaden-nnsen, mi ɣran tutlayt tafransist (d tutlayt taberranit). Inelmaden gerwen-d amud s tefransist, limmer d lebyi ad mmeslayen fell-as s tutlayt-agi, maca adiwenni-nni yella- d s umata s tutlayt n teqbaylit. Ilaq ihi ad nwali amek ara nessiwed ad yettwaxdem yinnaw-agi s tutlayt tamaziɣt. Di tesleɣ-agi, ihi, ad neereɣ ad d-nessebgen amek d wayyer inelmaden-agi n usuddu –agi tikwal tarran yer rif tutlayt tafransist, u sexxdamen tudtlayt tamaziɣt deg umkan-is.

Abstract

This article reports an experience during a field survey in the language department and Amazigh culture. The analysis focuses on a debate that took place in French as a foreign language class, a class that brings together students from this department with their teacher during the course of a meeting of the French module. This is at an exolingual interaction (PORQUIER, 1984) where participants exchange (teacher / students) have to communicate in French. So the original idea was based on the collection of a corpus in French, however, the debate took another turn where long interventions appeared in Kabyle. It was necessary to think about the way in which we could exploit this speech in Amazigh. Thus, this analysis attempts to show how and why the students of this department to put up the Amazigh language by ousting the French language.

Introduction

Nous proposons de rendre compte d'une expérience vécue lors d'une enquête de terrain réalisée au département de langue et culture amazighes dans le cadre de notre projet de thèse de doctorat. L'objectif visé dès le début de cette enquête consistait à réaliser un enregistrement audio en classe de Français langue étrangère (FLE). Il s'agit d'une classe qui met en présence des étudiants de ce département avec leur enseignant pendant le déroulement d'une séance de cours du module de français. Il s'agit alors d'une interaction

exolingue (PORQUIER, 1984) où les participants à l'échange, enseignant/étudiants, doivent communiquer en langue française¹. L'idée de départ reposait sur le recueil d'un corpus en langue française, chemin faisant, le débat prenait une autre tournure où de longues interventions en kabyle apparaissaient. Il fallait donc penser à la manière avec laquelle nous pourrions exploiter ce discours en langue amazighe. Dès lors, il est question dans cette présente contribution de montrer comment nous avons procédé pour essayer de susciter la parole en langue française chez ces étudiants puis tenter d'expliquer comment et pourquoi ces même étudiants ont évincé la langue française, sachant qu'il s'agit d'un cours de langue étrangère, en choisissant de communiquer essentiellement en langue maternelle qui est aussi leur langue de formation. De ce fait, nous comptons analyser le pourquoi de ce changement de langue qui apparaît dans un premier temps comme un refus de s'exprimer en français et dans un second temps comme un recourt à la langue kabyle qui se fait à chaque fois qu'il est nécessaire de donner la signification de certains mots de cette langue ou bien expliquer leurs origines.

1. Echec d'une tentative de susciter la parole en langue française : le kabyle prend place

Susciter la parole en langue française avec des étudiants du département de langue et culture amazighes, tel était notre objectif lors de la réalisation de notre enquête de terrain. Nous avons, de prime abord, pensé que le meilleur moyen pour arriver à cette fin était d'animer un débat d'opinion (DOLZ et SCHNEUWLY, 1998 et 2002) autour d'un thème attrayant. Nous avons, donc, proposé comme thème de débat les statuts des langues présentes dans le paysage linguistique de l'Algérie en posant la question suivante : que pensez-vous du statut de langue nationale accordé à la langue Amazighe alors que celui de la langue arabe est officiel et national. Etant conscient de

¹ L'interaction exolingue est définie « Comme toute communication langagière, elle est déterminée et construite par des paramètres situationnels, parmi lesquels en premier lieu **la situation exolingue** (ou la dimension exolingue de la situation) dans laquelle :

- Les participants ne peuvent ou ne veulent communiquer dans une langue maternelle commune (...);
 - Les participants sont conscients de cet état de chose ;
 - La communication exolingue est structurée pragmatiquement et formellement par cet état de choses et donc par la conscience et les représentations qu'en ont les participants ;
- Les participants, sont à divers degrés, conscients de cette spécificité de la situation et y adaptent leurs comportements et leurs conduites langagières. » (PORQUIER, 1984, 18-19).

*Recueil de corpus oral en langue maternelle dans une interaction exolingue :
Lorsque la langue amazighe supplante le français en classe de français langue
étrangère.*

la sensibilité des étudiants du département de langue et culture amazighes à la question des statuts des langues notamment celui de la langue amazighe et de l'arabe, nous avons délibérément mis l'accent sur la confrontation de ces deux langues afin de susciter des interactions significatives et des discussions avec les apprenants dans une langue étrangère à savoir la langue française. Cependant, la réalité est toute autre puisque nous avons constaté que le débat ne s'est pas déroulé essentiellement en langue française dans la mesure où une large part des interventions des étudiants est consacrée à la langue amazighe. Ainsi, nous pouvons dire que le kabyle a supplanté la langue française, ce qui a amené l'enseignant de la langue étrangère à tenter de rétablir l'ordre de la communication exolingue et inciter les étudiants à parler en français. En effet, le corpus nous a permis d'identifier plusieurs cas où l'enseignant réagit aux échanges des étudiants en kabyle en tentant de les pousser à interagir en langue française. Cette tentative apparaît en ayant recours à différentes expressions dans différents tours de parole. Voici, à titre illustratif, quelques extraits :

Exemples :

344/ EN: parlez en français mademoiselle

564/ EN : pourquoi ? Essayez de parler en français

567/ EN : mais pourquoi vous ne faites pas l'effort de parler en français

2. Pourquoi la langue française est-elle mise de côté ?

Lors du débat en classe, les étudiants de langue et culture amazighes ont, à plusieurs reprises, évincé la langue française pour parler en tamazight. Le recours à cette langue apparaît sous plusieurs formes, toutefois notre souci n'est pas d'étudier le phénomène sociolinguistique de l'alternance codique² mais plutôt de se servir de cette démarche pour pouvoir expliquer le pourquoi et le comment de ce glissement de langue. Nous allons donc nous appuyer, essentiellement, sur les travaux de GUMPERZ (1989) et ceux de DABENE et BILLIEZ (1988) pour pouvoir expliquer certains phénomènes

² Conséquence du plurilinguisme, la notion d'alternance codique constitue une mine inépuisable pouvant mettre en relief les caractéristiques des parlers des différentes situations de communication entre interactants. D'ailleurs pour Gardner-Chloros l'alternance codique renvoie à « un changement/alternance de langue ou de variété linguistique dans un discours ou une conversation » (1983 :21).

relatifs aux changements de langues notamment au recours à la langue amazighe.

2.1. Par nécessité afin d'expliquer des éléments de la langue amazighe

Le corpus nous a montré que le recours à la langue amazighe se fait par nécessité lorsqu'il s'agit d'apporter des clarifications à propos de quelques éléments de la langue amazighe. Il s'agit alors de l'alternance codique unitaire. (DABENE et BILLIEZ, 1988). Ainsi, nous avons identifié dans le corpus trois cas où les étudiants ont recouru à la langue amazighe pour cet objectif.

Exemple 01 :

638/ D : heu :: moi j'ai à dire que c'est :: que tous ces emprunts la majorité des emprunts ce sont des emprunts internes+ ce que je veux dire dans les dialectes+ nos dialectes heu ::: par exemple *azul* + azul c'est heu sa racine c'est *ahul*+ c'est heu

639/ EN : qui vient de ?

640/ D : qui vient de :: *ahul* de *tamacayt*+ de *tamahayt* ou bien de *tamacayt*

Exemple 02 :

679/ D : on lui a donné heu :: les modalités obligatoires de langue+ par exemple *akamyun*, *takamyunt* + il est berbérisé+ c'est un emprunt berbérisé

Dans les deux extraits ci-dessus l'étudiant D, en parlant des emprunts, tente d'expliquer l'origine des deux termes amazighs *azul* et *akamyun*. Cette explication a obligé l'étudiant D à employer d'autres termes en langue amazighe comme *ahul*, *tamacayt*, *tamahayt*, *takamyunt*.

Le recours à la langue amazighe dans ces deux exemples est, selon GUMPERZ³, un code switching situationnelle puisque l'étudiant en question

³ GUMPERZ distingue deux types de code switching à savoir situationnel qui désigne des variétés associées à des situations différentes et le code switching conversationnel qui renvoie

*Recueil de corpus oral en langue maternelle dans une interaction exolingue :
Lorsque la langue amazighe supplante le français en classe de français langue
étrangère.*

était contraint d'introduire, au cours de ses interventions, des unités de la langue amazighe. Ainsi, il est donc possible de dire que le changement de langue est motivé par les explications qu'apporte l'étudiant car « ce glissement est régi par le contenu du message. En d'autres termes, la composante : sujet de discussion, va donc déterminer le choix des langues » (RAHAL, 2004 :90).

Exemple 03 :

644/ D : non+ les racines++ mon camarade vient de dire que les emprunts ce sont des emprunts externes+ de l'arabe ou bien de français+ non+ moi je suis contre+ je suis contre je viens de dire que heu ce sont des emprunts internes++ c'est ::+ la racine c'est toujours la même+ même si la différence des mots+ *ad d-niy* je vais dire un exemple :: *tuqna*+ *tuqna* on la dit en tamazight en Kabylie en kabyle heu :: *asserwen* c'est heu ::::à de différentes dialectes+ donc la racine c'est toujours *ya* qui est kabyle qui est

646/ D : heu ::*tuqna* comment je vais le dire en français

647/ B : relier

648/ D : c'est relier oui *ad tciddeḍ (attciddeḍ)*

Toujours dans l'explication de l'origine de certains termes de la langue amazighe, l'étudiant D enchaîne avec un autre exemple dans lequel il explique le sémantisme du mot *tuqna*. Cette explication a poussé l'étudiant en question à recourir plusieurs fois à une autre langue en l'occurrence la langue amazighe. Le changement de langue dans cet extrait apparaît sous une forme synonymique puisqu'il présente plusieurs synonymes dont deux en langue amazighe à savoir : *asserwen*, *attciddeḍ*.

à des changements de langue qui se manifestent à l'intérieur d'une même conversation de façon moins consciente.

A travers les trois exemples ci-dessus nous constatons que le recours à la langue amazighe par l'étudiant D n'était pas un refus de s'exprimer en français. Cette alternance de langue s'explique plutôt par le contexte de la discussion qui l'a entraîné au changement de langue et introduire ainsi des unités de la langue amazighe pour des fins explicatives. En effet, le passage de la langue française à la langue amazighe est conditionné par les explications de l'étudiant en question qui n'a d'autres choix que de s'exprimer en langue amazighe. Ainsi, « au cours de l'interaction, ce changement selon le thème peut apparaître comme une réelle contrainte pour le locuteur » (RAHAL, 2004 :90).

II.2. Recours à des expressions idiomatiques en kabyle

Nous avons également identifié dans le corpus un deuxième cas de recours à la langue amazighe qui est différent du premier précédemment évoqué et analysé. Les exemples ci-dessous sont illustratifs :

Exemple 01 :

218/ C : comme on dit en kabyle *tewwi-t lbaya* « il est étonné »

Exemple 02 :

707/ B : madame il ya un proverbe qui on dit *d ibawen-iw i yettwwan+* « alors c'est moi+ je suis un kabyle+ et je fais des recherche sur le kabyle+ alors j'impose mon dialecte+ c'est tout

Dans les exemples ci-dessus les étudiants C et B ont employé des expressions idiomatiques en kabyle à savoir : *tewwi-t lbaya* et *d ibawen-iw i yettwwan*. Ces exemples nous permettent de constater que le recours à la langue amazighe est presque obligatoire puisque il s'agit de l'emploi d'expressions idiomatiques qui n'ont de sens que dans le contexte de leur langue d'origine en l'occurrence le kabyle. A ce propos, BLANCHET (1998) précise que « lorsque le locuteur se trouve dans une situation de forte émotivité, c'est sa langue d'origine qui ressort même lorsqu'elle est fortement étouffée. »

II.3. Par refus volontaire

Nous avons identifié dans le corpus deux cas d'étudiants qui ont refusé explicitement de communiquer en langue française. Voici les deux extraits :

Exemple 01 :

341/ EN: pas seulement l'INALCO

342/ K: *safi dagi yran tamaziyt aken ad- fyen ar litrunji* « donc ils ont étudié tamazight juste pour partir à l'étranger »

343/ EN : parlez en français mademoiselle

344/ K : *ur zmirey ara ur byiy ara* « je ne peux pas et je ne veux pas »

Exemple 02 :

566/ M : *mi ara ad d- yessefham ccix s lefrunsi ur nezmir ara ad t-neseqsi ad as-nini ur nefhim ara* "lorsqu'un enseignant nous explique en français on ne peut pas lui dire qu'on n'a pas compris »

567/ EN : mais pourquoi vous ne faites pas l'effort de parler en français

Dans les deux extraits ci-dessus il y a changement de langue systématiquement avec le changement de locuteur. En ce sens que l'enseignant intervient en langue français et l'apprenant K réagit en Kabyle. L'enseignant ayant remarqué que les interventions de K se déroulent en kabyle lui demande, en tant qu'enseignant assurant le module de français, de prendre la parole en français et non en kabyle. L'apprenant en question réagit à la demande de l'enseignant négativement prétendant que son refus de parler en français n'est pas lié au fait qu'il ne s'exprime pas bien dans cette langue mais tout simplement parce qu'il se sent plus à l'aise dans sa langue maternelle. La réaction de l'apprenant peut être l'expression d'une stratégie d'évitement qui lui permet de contourner sa difficulté à s'exprimer en langue française. Quant à l'enseignant, il a persisté à poursuivre ses interventions en langue française. Cette attitude n'est que l'expression de sa volonté de remplir pleinement sa fonction de professeur de français, il est donc dans l'obligation de s'adresser aux étudiants, en classe, en langue française afin de favoriser l'acquisition de cette langue.

Dans ces deux extraits, le changement de langue apparaît comme une stratégie déployée par l'enseignant qui persiste dans ses interventions en langue française pour amener les étudiants M et K à intervenir en français et transmettre le message selon lequel il s'agit d'un cours de FLE et par

conséquent les étudiants en question doivent prendre la parole en langue française mais en vain.

La réaction des deux étudiants qui consiste à ne parler qu'en kabyle peut être interprétée comme une insistance de leur part afin de marquer leur appartenance à une communauté particulière. A ce propos RAHAL (2004 :97) précise que cette attitude « est une façon de marquer l'identité d'une minorité bilingue qui met en évidence, de ce fait, sa solidarité par rapport à un groupe unilingue (...). L'alternance de codes peut également être un code caractéristique du bilingue lui permettant d'exprimer ses objectifs, son statut, son identité sociale. ».

III. Apparition de la langue française sous une forme empruntée : les emprunts français/kabyle

Les quelques cas d'emprunts relevés dans le corpus sont identifiés dans les interventions en kabyle de l'apprenant M du groupe de langue et culture amazighes que voici :

Exemple 01:

565/ EN: c'est ce qui vous facilite la tâche à communiquer en français

566/ M : *mi ara ad d- yessefhem ccix s ifronsé ur nezmir ara ad t-nesteqsi ad as-nini ur nefhim ara* « lorsqu'un enseignant nous explique en français on ne peut pas lui dire qu'on n'a pas compris »

567/ EN : mais pourquoi vous ne faites pas l'effort

568/ M : *yeseɣraney s ifronsé d uneggaru ad d-yini ma tfehem ad nessusem akk ur as-neqqar nefhem ur as-neqqar ur nefhim ara* « il nous a enseignés en français mais à la fin il nous demande si nous avons compris mais on se tait tous on ne lui dit jamais que nous n'avons pas compris »

569/ EN : et à l'examen comment vous répondez

570/ M : *a mesleu neɣra ɣer kinzi sociologie neɣra-t en français en arabe en tamaziɣt win i d-ripondin s taɣrabt akked d tmaziɣt++ llan wid i d-ripondin s taɣrabt akked tmaziɣt wwin18 win i d d-ripondin s tɣumit ad d-yawi 5,6++* « on a étudié avec monsieur Kinzi sociologie on a étudié en français en

*Recueil de corpus oral en langue maternelle dans une interaction exolingue :
Lorsque la langue amazighe supplante le français en classe de français langue
étrangère.*

arabe et en tamazight celui qui répond en tamazight il obtient un 18 mais celui qui répond en français il obtient 5 ou 6 »

571/ EN : donc vous maitrisez mieux l'écrit

572/ M : *ur yezmir ara ad yexprimé ayen yebɣa, nekkini ripondiy-d s lfnonsé wwiɣ-d 2* « il ne peut pas exprimer ce qu'il veut, moi j'ai répondu en français j'ai eu 2 »

573/ EN : mais tout est dans la réponse

Exemple 02:

588/ M : *aqli-iyi di ldipartement n tmaziɣt seyr-iyi s tmaziɣt ur iyi-sɣar ara s lfonsé++ tura llan les ouvrage zik qqaren ulac les ouvrages tura llan les ouvrages s tmaziɣt* « je suis au département de tamazight enseigne moi les cours en tamazight ne dispense pas les cours en français, maintenant il y a des ouvrages avant ils disaient qu'il n' y avait pas d'ouvrages mais maintenant il y a des ouvrage en tamazight ».

Dans les extraits ci-dessus, la langue française apparait certes mais sous forme d'emprunts. En effet, l'apprenant M recourt à l'emprunt comme une ressource supplémentaire pour surmonter son incapacité à parler en français. Il semble que dans ce présent cas, l'emprunt est certainement déployé de façon inconsciente et spontanée puisque les unités intégrées font partie du langage courant adopté par les individus de la communauté kabyle et plus spécialement les étudiants. En effet, le parler Kabyle regorge de mots empruntés à la langue française. A travers les extraits ci-dessus les mots empruntés du français sont : *lefɣonsé, di ldipartement, a mesieu, id-ripondin, ad yexprimé, ripondiy-d*. A première vue, se dégagent de ces extraits deux formes à savoir les formes nominales et les formes verbales. Il est nécessaire de les distinguer puisque l'imbrication de deux langues ne se fait pas de la même manière s'agissant d'un verbe ou d'un nom.

Concernant les formes nominales, les noms empruntés du français ne sont pas très fréquents dans ces extraits puisque nous n'avons relevé que trois noms : *lfɣonsi, ldipartement, mesyu*. Les deux premiers cas d'emprunts représentent le cas d'un substantif précédé d'un déterminant. En effet, la lettre *l* est un déterminant précédant les noms français et département. Le troisième nom emprunté à la langue française est *mesyu* qui subit une

transformation morphologique et phonologique en supprimant le son [e] pour [mesie].

Quant aux formes verbales qui apparaissent comme des emprunts, l'apprenant a employé les formes suivantes : *id-yeripodin*, *ripondiy-d*, *ad yexprimi* qui s'adaptent aux règles du parler kabyle. Dans les deux premiers exemples, il s'agit du verbe répondre qui se présente sous deux formes syntaxiques différentes. La première forme se présente comme un syntagme verbal contenant l'indicateur de temps *id* auquel est ajouté le pronom personnel *ye* puis la base verbale *ripondi*. Dans la deuxième forme le pronom personnel *y* se place à la fin du verbe précédé de l'indicateur de temps *d* qui indique que l'action est achevée. Le troisième verbe emprunté à la langue française est le verbe *ad yexprimi* qui se présente sous forme de la particule *ad* signifiant que l'action se produira dans le futur. Le verbe en question est précédé du pronom personnel *y* suivi de la base verbal *exprimi*.

Conclusion

Nous avons tenté d'expliquer, dans ce présent article, pourquoi les étudiants du département de langue et culture amazighe ont accordé une large part, dans le débat animé en classe, à la langue amazighe sachant qu'il était question d'enregistrer une interaction exolingue en classe de FLE. L'enseignant a insisté sur la prise de parole en langue française néanmoins les étudiants, de leur côté, n'ont pas cessé de prendre la parole en langue amazighe à chaque fois que le besoin s'y exprimait.

L'analyse des interventions des étudiants en langue amazighe, identifiées dans le corpus, ont montré que le recours à cette langue est motivé par différentes raisons. Ainsi, nous avons pu relever trois cas qui peuvent expliquer ce changement de langue. Dans le premier, le recours à la langue amazighe est le fait de l'obligation puisque certains étudiants ont procédé à l'explication de l'origine de certains mots en l'occurrence certains emprunts. Dans le second, nous avons rencontré dans le corpus quelques recours à la langue amazighe : il s'agit de l'emploi de certaines expressions idiomatiques que les étudiants ont utilisé dans leurs interventions afin de transmettre une connotation culturelle et renforcer la force expressive de leurs discours comme donner plus de persuasion à leurs propos. La troisième porte sur deux cas d'étudiants qui ont refusé catégoriquement de parler en langue française.

Il apparaît, alors, à la lumière de cette analyse que la place importante que les étudiants ont accordé à la langue amazighe dans leur discours en mettant de côté la langue française ne peut être interprétée comme un rejet de celle-ci mais le recours à la langue amazighe se fait par nécessité voire parfois par obligation lorsque les étudiants n'ont d'autres choix que de s'exprimer en cette à savoir la langue amazighe.

Références bibliographiques

Asselah Rahal, Safia, 2004 : *Plurilinguisme et migration*, Paris, L'Harmattan.

Blanchet, Philipe, 1998, *Introduction à la complexité de l'enseignement du français Langue étrangère*, Louvain, Peeters.

Dabene, Louise. & Billiez, Jacqueline. 1988 : L'insertion des jeunes issus de l'immigration algérienne. Aspects sociolinguistiques, discursifs et socio-politiques, Rapport de recherche, Centre de Didactique des Langues, Université de Grenoble III.

Dolz, Joaquim & SCHNEUWLY, Bernard, 1998 : *Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école*. ESF éditeur.

Gardner-Chloros, Pénélope. 1983, « Code-switching : approches principales et perspectives » dans : *La linguistique*, Vol.19, Fasc 2 In asselah Rahal, Safia, 2004 : *Plurilinguisme et migration*, Paris, L'Harmattan.

Gumperz, John. (1989) : *Engager la conversation*, Paris, Editions de Minuit.

Gumperz, John. (1989), *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, Paris, L'Harmattan.

Porquier, Remy. (1979) : « Stratégies de communication en langue non maternelle », *Travaux du centre de recherche en sémiotique*, n°33, Université de Neuchatel, pp. 39-52.